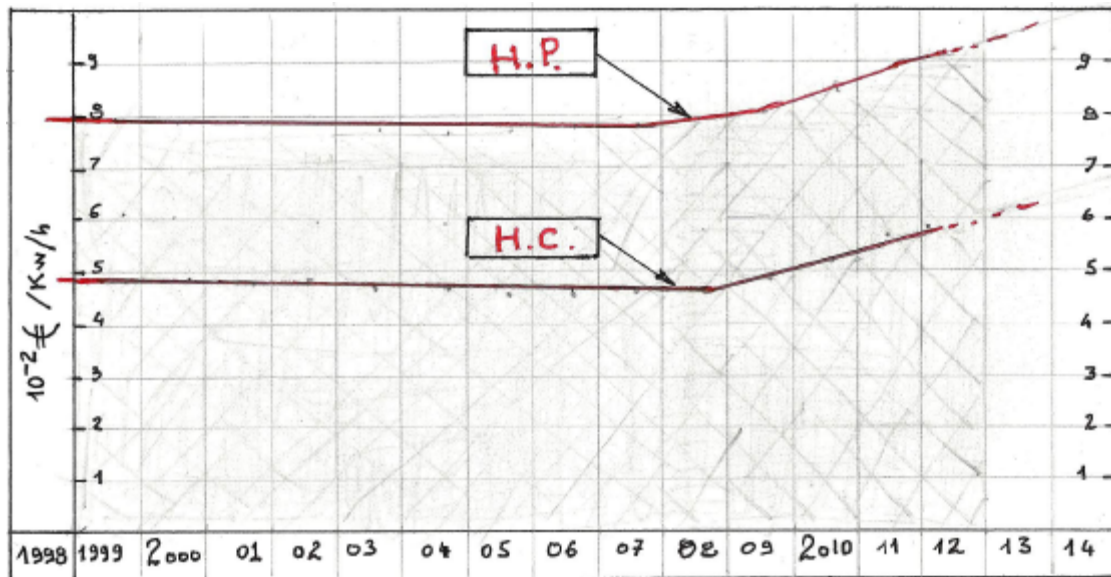


Evolution de notre facture E.D.F. Sur une quinzaine d'années (1998 à 2012)

Roger SIBOUL, Ingénieur,



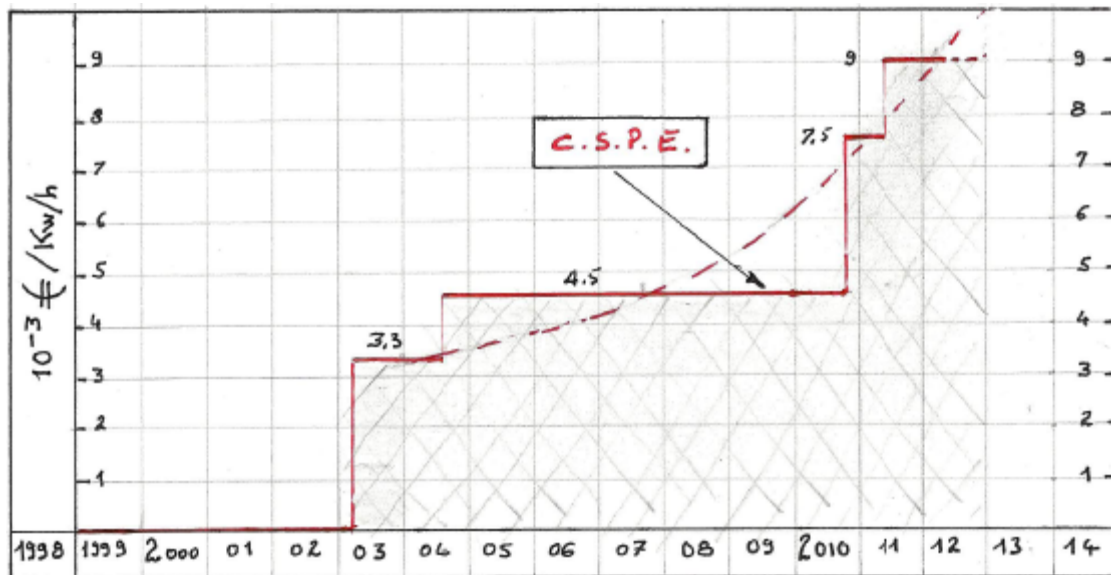
Graphique 1 : Prix unitaire du KW/h (Heures Pleines HP et Heures Creuses HC)

Observations :

a) Relative stabilité tarifaire sur une dizaine d'années (1998 à mi 2008) : L'Heure Pleine nous est facturée à 7,9 centimes d'euros le kilowatt/heure et l'Heure Creuse à près de 4,7 centimes d'euros le kw/h (avec même une très légère baisse !)

b) Augmentation tarifaire à partir de mi 2008 : L'Heure Pleine passe de 8,02 à 9,16 centimes d'euros le kw/h, soit une augmentation de 14 % sur près de 4 années (ou 3,5 % par an !).

L'Heure Creuse passe de 4,66 à 5,67 centimes d'euros le kw/h, soit une augmentation d'environ 22 % sur 4 ans également (ou 5,5 % par an !).



Graphique 2 : Contribution Spéciale à la Production Electrique C.S.P.E. (incorporée sur notre facture EDF à partir de 2003 et dont la majeure partie est affectée aux énergies renouvelables éoliennes et photovoltaïques).

Observations :

a) Contribution fixée à 3,3 millièmes d'euros le kw/h de 2003 à mi 2004.

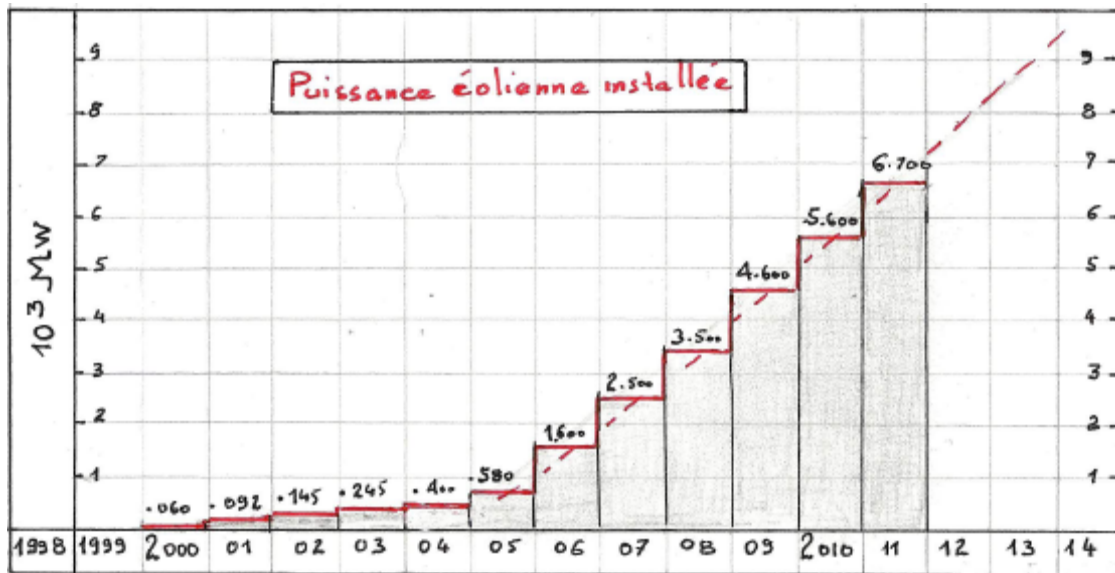
b) Contribution fixée à 4,5 millièmes d'euros le kw/h de mi 2004 à mi 2010. (À noter que cette contribution représente **10 % du tarif Heure Creuse !**)

c) Contribution fixée à 7,5 millièmes d'euros le kw/h de mi 2010 à mi 2011.

d) Contribution fixée à 9 millièmes d'euros le kw/h depuis mi 2011.. (À noter que cette contribution représente **10 % du tarif Heure Pleine** ou **16 % du tarif Heure Creuse !**)

... / ...

... / ...



Graphique 3 : Puissance éolienne installée en Mégawatts (MW), de 2000 à 2011.

Observations :

- a) Implantation lente, de 2000 à 2005 (60 à 580 MW).
- b) Implantation plus accentuée, de 2006 à 2011 (1600 à 6700 MW).

CONCLUSION

Ces 3 graphiques très « parlants », montrent le « lien existant » entre :

- a) Puissance éolienne installée,
- b) Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE), demandée au consommateur,
- c) Tarification du kilowatt/heure consommé.

Une simple extrapolation de ces « 3 graphiques », à moins de 5 années (si l'éolien passait la barre des 12.000 MW) permet une prévision d'augmentation de plus de 30 % de notre facture d'électricité.

REMARQUES :

- a) Les **Taxes Locales** T.L. (municipale 10 % et départementale 4 % sur 80 % abonnement et consommation) figurant sur nos factures, disparaissent en janvier 2011,
- b) Une nouvelle **Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (T.C.F.E.)** voit le jour en janvier 2011 (égale au montant fixé pour la C.S.P.E. : 0,0090 €/kw/h).
- c) Une nouvelle **Contribution Tarifaire d'Acheminement d'Electricité (C.T.A.E.)** (faible : 21 % abonnement) apparaît à partir de mi 2010.

Cet ajustement « complexe et incompréhensible » de « suppression-crédation » de taxes (hors T.V.A.) et de contributions, laisse le consommateur « dubitatif ».

Pour mémoire, le prix de revient moyen du kilowatt/heure (consommation annuelle de plus de 10.000 kw/h «mixtes», dont environ 60 % H.P. et 40 % H.C.) de « ma » facture EDF, toutes taxes (y compris TVA), et diverses contributions incluses, est passé de **0,097 €** en 2000 à **0,125 €** en 2011 : soit **une augmentation de 28 % !**

Par Roger Siboul, Président de l'Association « Respect du Terroir » - MEYNES (Gard)